



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Commune de Silly

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Art.L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Vous êtes invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 19 avril 2021 à 20h00 en vidéoconférence.

Le 08/04/2021

Le Directeur général,
Christophe Huys

Le Bourgmestre f.f.,
Hector Yernault

ORDRE DU JOUR

La séance du Conseil communal se tiendra en visioconférence vu les mesures sanitaires.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Situation Covid au sein de la Commune

ENERGIE

3. Rénovation du bâtiment arrière de l'école de Graty - Adoption de la convention avec IPALLE pour les missions d'étude et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

CULTES

4. Compte 2020 de la Fabrique d'Eglise de Silly - Approbation
5. Compte 2020 de la Fabrique d'église de Bassilly - Approbation
6. Compte 2020 de la Fabrique d'Eglise de Fouleng - Approbation
7. Compte 2020 de la Fabrique d'église de Gondregnies - Approbation
8. Compte 2020 de la Fabrique d'église de Graty - Approbation
9. Compte 2020 de la Fabrique d'église de Thoricourt - Approbation
10. Compte 2020 de la Fabrique d'Eglise d'Hellebecq - Approbation

INTERCOMMUNALES

11. Prorogation de l'association intercommunale ORES Assets jusqu'au 31 décembre 2045-Approbation

HUIS-CLOS

PERSONNEL COMMUNAL

12. Mise à la pension prématurée définitive d'un membre du personnel communal en raison d'une inaptitude physique - Prise d'acte

PERSONNEL ENSEIGNANT

13. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 23 mars 2021, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
14. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 23 mars 2021, concernant la désignation d'une institutrice maternelle.
15. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 mars 2021, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire.
16. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 mars 2021, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire.
17. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 mars 2021, concernant la prolongation de la désignation d'une instituteur primaire.
18. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 23 mars 2021, concernant la désignation d'une instituteur primaire.